

Intervention au cours de la journée organisée par l'ACEPP à St-Léger sous Beuvray (71) dans la cadre du programme européen APEMAC

Éducation et citoyenneté : Comment créer les conditions pour l'engagement de tous

Cette journée s'inscrit au sein du programme **APEMAC (Accueil Parents Enfants en Massif Central)** porté par l'ACEPP et six fédérations territoriales : l'ACEPP Auvergne, l'ACEPP Sud -Ouest, l'ACEPP Réseau Petite Enfance Ardèche - Drôme, l'ACEPP Rhône, l'ARPEGE - ACEPP Gard - Lozère, en collaboration avec la Fédération départementale des Foyers ruraux de Saône -et-Loire. L'objectif du programme APEMAC est de rendre attractif les territoires du Massif Central en révélant leurs potentialités en terme d'accueil des enfants et des familles et en se donnant les moyens d'accompagner les territoires { engager et { renforcer une politique d'accueil des nouvelles familles.

Objectifs de la journée Dans le cadre d'une réflexion sur l'accueil, ce carrefour abordera plus particulièrement la notion d'éducation tant parentale que populaire et citoyenne. Comment chacun peut -il trouver sa place dans la société, y grandir, assumer des responsabilités, être acteur pour construire un devenir commun ? Cette démarche questionne les conditions de vie sur les territoires ruraux et leurs modalités de développement.

1 / Il faut un village pour éduquer un enfant

Il faut des enfants pour éduquer un village.

Mini conférence introductive

Bernard COLLOT, Centres de Recherches des Petites Structures et de la Communication

Comme le titre de cette journée comporte deux termes nobles au plus haut point, éducation et citoyenneté, je vous propose de nous interroger d'abord sur le premier, le second en découlant naturellement. Nous allons essayer d'aborder une problématique en nous extirpant de ses aspects idéologiques ou moraux.

Si on interroge dix personnes sur ce qu'elles entendent par éducation, nous aurons dix versions différentes. La notion n'était pas la même à Sparte et à Athènes ! Elle changera et surtout sa mise en œuvre changera suivant les croyances, les philosophies, les idéologies, les habitus, les finalités qu'on lui assigne. Elle changera aussi suivant les positions, les fonctions de celles et ceux qui ont un **pouvoir** dans le vaste domaine éducatif. Elle changera enfin suivant ceux qui sont visés par l'éducation : éduquer les enfants, éduquer les parents (quoique là, on devrait plutôt appliquer le verbe très connoté dans l'histoire politique de ré-éduquer !), éduquer les sportifs, éduquer à la citoyenneté (laquelle ?), etc.

Je vous propose de partir de ce qui constituera toujours l'essence et le devenir d'une espèce animale, l'enfant. Je proposerais alors une définition de l'éducation qui puisse être commune à tous, quelles que soient les idéologies ou croyances :

*Nous allons considérer l'éducation comme un ensemble d'actions, de comportements, de dispositifs qui amènent l'enfant à l'**autonomie** dans l'**environnement** où il aura à évoluer (la société pour nous).*

Avec un plus pour l'espèce humaine : lui donner aussi la capacité d'agir sur cet environnement, que ce soit sur l'environnement physique, matériel, ou sur l'environnement relationnel. L'éducation, prise dans ce sens, aboutit à la séparation qui est aussi l'individuation (et non pas l'individualisation). A son terme, un nouvel adulte se rajoute à l'espèce. Dans notre monde humain comme dans les espèces sociales, un nouvel adulte qui va devoir s'insérer et contribuer à l'organisation sociale sans laquelle il n'existe pas et ne peut exister.

L'autonomie à laquelle doit aboutir l'éducation du petit d'homme est donc un peu plus complexe que celle qui suffira au chaton, puisqu'elle devra se situer dans l'allonomie, c'est-à-dire dans la soumission aux règles des différents espaces sociaux dans lesquels il devra évoluer. C'est une autonomie dans des **interdépendances** constantes et successives. C'est le paradoxe éducatif à résoudre pour ne pas aboutir à ce que CASTORIADIS appelle l'hétéronomie, le vrai antonyme de l'autonomie, c'est-à-dire l'incapacité d'agir dans et sur des mondes dont on a oublié qu'ils ne sont que des mondes

imaginaires, créés par nos langages. Je n'ai pas besoin d'insister sur les exemples actuels de cette incapacité.

Cette autonomie s'acquière par la construction des langages. Je donne à ce terme un sens bien particulier : il s'agit alors des outils cérébraux qui permettent d'interpréter les informations d'un environnement pour en créer des représentations neurocognitives permettant d'être et d'agir dans cet environnement. La marche bipède, en ce sens, est un langage puisque le développement physiologique ne suffit pas à ce qu'il se réalise : il faudra que le bébé interprète les nouvelles informations qu'il perçoit à sa naissance, en particulier la pesanteur, pour se construire peu à peu un nouveau schéma corporel qui lui permettra de se représenter la verticalité, l'équilibre et le déséquilibre... et marcher sur ses deux pattes. Ce n'est pas inné, Victor de l'Aveyron élevé parait-il chez les loups, malgré sa morphologie avait développé un langage de la mobilité se rapprochant de la quadrupédie, et il comprenait les hurlements des loups. C'est parce qu'il est dans un environnement de bipèdes, fait pour des bipèdes, avec des bipèdes autour de lui que le petit homme deviendra aussi un bipède. Le pouvoir des parents pour y contribuer est facile à cerner : ils installeront une couverture par terre, des objets à attraper, un parc, à un moment ils essaieront d'enlever le parc peut-être l'installeront-ils dans un babytrotteur, etc. Et ils lui donneront la main et surtout l'encourageront. Leur pouvoir s'exerce essentiellement sur l'environnement de son espace, son aménagement, sa sécurisation.

L'autre langage le plus complexe et le plus fabuleux que l'enfant aura à se construire, c'est le langage oral qui devra interpréter, traduire et produire des informations cette fois symboliques. Ce langage non seulement lui est nécessaire pour vivre, exister et agir dans notre monde humain, mais en plus, dans notre espèce sociale c'est celui sans lequel l'entité famille qui succède à l'entité mère/enfant ne pourrait exister pas plus que toutes les autres entités.

Pardonnez-moi cette parenthèse qui apparemment est hors sujet, mais elle me semblait nécessaire pour situer mon propos. Vous avez tous des enfants ou vous avez tous eu des enfants ou vous aurez tous des enfants et vous vous êtes certainement tous extasiés en les voyant apprendre à marcher et à parler, et en y contribuant. Il est facile de saisir en quoi la construction des langages permet la conquête d'une autonomie de plus en plus grande et surtout comment et dans quelles conditions elle se réalise : dans l'interaction constante avec l'environnement des entités dans lesquelles il se trouve, ce que l'on peut appeler le tâtonnement expérimental. Ceci est valable pour tous les langages.

Nous allons donc aborder la problématique de l'éducation en considérant que ce sont les espaces, les entités et les environnements successifs où vit l'enfant qui sont éducatifs et que, dans ces espaces, un certain nombre de personnes ont des **pouvoirs**.

Le premier espace de l'enfant, c'est bien sûr le ventre de sa mère. Pas besoin de souligner l'interdépendance. Mais on sait depuis relativement peu de temps que la mère a déjà des **pouvoirs**. Suivant comme elle mangera, boira ou ne boira pas, fumera ou ne fumera pas, cela aura des conséquences sur l'enfant. Ce qui me permet de préciser de quelles sortes de pouvoirs je parlerai ensuite. Il ne s'agira pas des pouvoirs sur les personnes mais des pouvoirs pour les personnes. C'est important parce qu'alors les différents protagonistes qui vont être impliqués dans l'éducation n'auront plus à se heurter à des conflits de pouvoirs mais devront prendre conscience des pouvoirs qu'ils possèdent et rechercher la concomitance avec ceux des autres.

Et puis nous arrivons à la première rupture, celle de la naissance. L'enfant va être confronté tout au long de sa croissance à une succession de ruptures, de modification des interdépendances, dans une succession d'espaces, dans une succession d'entités sociales.

Pendant la gestation, mère et enfant sont dans une osmose totale. La rupture de la naissance va rompre cette osmose. Mais l'un et l'autre vont devoir rester un certain temps dans un état fusionnel. Ils continueront à constituer une entité.

Et vient une seconde rupture, celle du sevrage. Nous savons tous que c'est bien plus qu'une adaptation physiologique à un changement alimentaire. La séparation d'avec le sein, c'est la rupture d'un lien physique et psychique. Une étape dans l'**individuation**. Mais il correspond à une insécurité. Il va falloir que l'enfant soit à nouveau sécurisé. Je n'insisterai pas sur ce que vous connaissez tous et qui est complexe, mais s'il faut que la mère se sépare de ce qui est une partie sensuelle d'elle-même, il faut aussi qu'elle assure différemment son **pouvoir** sécurisant et d'une façon plus partagée. Nous allons retrouver ce phénomène normal dans les autres séparations partielles qui auront lieu par la suite. Tous les psychologues s'accordent pour dire que le sevrage nécessite la mise en place

progressive d'un espace/temps transitionnel, non seulement pour l'enfant mais aussi pour la mère. Or, tout au cours de sa construction qui va l'amener à l'état d'adulte, l'enfant va se retrouver dans des changements d'espaces qui vont l'amener dans de nouvelles interdépendances auxquelles il faudra qu'il s'adapte et dans lesquelles il faudra qu'on l'aide à s'adapter, **dans une succession de sevrages.**

Le premier espace social éducatif est donc la famille. C'est là que l'enfant construit le langage le plus complexe qu'il aura à créer, celui du langage oral. Tout simplement parce que c'est ce langage qui fait exister et permet de fonctionner ce qui est une entité, la famille, c'est-à-dire un **système vivant autonome.** Et c'est ce langage qui fait exister l'enfant dans la famille.

Je n'ai pas besoin d'insister sur le pourquoi et le comment cela se passe. Ni sur le pouvoir des parents, de la fratrie dans cette construction. Sauf sur un point : la famille n'est pas éducatrice parce que ses membres sont éducateurs. Elle est éducatrice simplement parce qu'elle est. Parce qu'elle est un système vivant ayant toutes les caractéristiques qui qualifient les systèmes vivants, composés d'autres systèmes vivants comme les enfants. Ce n'est que très récemment que biologistes, neurobiologistes, cognitivistes, ont démontré que tout système vivant se structure et se complexifie dans l'interaction avec son environnement, **mais aussi par rapport à la structure des autres systèmes vivants dans lesquels il est inclus ou en interaction.** Bien sûr que chaque famille a ses propres principes éducatifs et règles éducatives. Peu importe qu'ils soient jugés bons ou mauvais. L'enfant s'y construira, même en opposition, et cela échappe même aux principes dits éducatifs, souvent au grand dam de ses parents.

Au fur et à mesure que les langages de l'enfant se complexifient, ses espaces d'évolution, d'investigation s'étendent. Au voisinage par exemple. Les parents possèdent toujours un **pouvoir**, celui de la permission, de la limitation ou de la facilitation de son accessibilité. Evidemment que cet environnement physique et social est éducatif, qu'il le veuille ou non, qu'on le veuille ou non. Le canapé défoncé sur lequel on peut sauter, comme le chat de la maison, comme la voisine sympathique ou le voisin irascible. La construction de l'enfant s'effectue dans la complexité, et la complexité, c'est ce qu'il est impossible de cerner. Mais chacun dans cet environnement exerce un pouvoir qu'il ignore.

Normalement, dans l'agrandissement de ses cercles topologiques et sociaux que lui permet l'accroissement de son autonomie dans sa proximité, l'espace et l'entité suivante devrait être le village ou le quartier. C'est bien ce qui se passe dans les microsociétés étudiées par les anthropologues. Pas besoin d'écoles, de crèches, de centres de loisirs ! On y devient adulte tel je l'ai défini de par la vie même de ces microsociétés et ceci sans ruptures.

Or nos villages et nos quartiers ne constituent pratiquement plus des entités sociales, ayant la caractéristique des systèmes vivants qui est celle d'éléments en interaction et en interrelation dans un espace ayant ses frontières et ayant la capacité de s'auto-organiser de façon autonome. Que trouveraient nos enfants s'ils n'avaient que le village pour poursuivre leur évolution ? Même plus le garde-champêtre comme dans la guerre des boutons. Notre organisation sociétale a morcelé, institué, séparé, insécurisé l'espace social qui finit par ne plus en être un. On peut s'interroger sur le pourquoi et les façons d'y remédier ce qui me semble être d'ailleurs en filigrane de votre journée. Mais restons-en pragmatiquement à la situation dans laquelle nous sommes.

L'enfant sera confronté à d'autres ruptures, d'autres changements d'espaces sociétaux où il va se retrouver dans de nouvelles interdépendances, dans un **état sécure** à retrouver. Cela a de multiples conséquences aussi bien psychologiques que cognitives et sociales. Nous avons alors un enfant lui aussi morcelé, partagé entre divers pouvoirs de type institutionnels cette fois qui établissent et régissent alors les nouvelles dépendances. A l'école, dans la même journée, l'enfant est successivement enfant sujet avant d'y entrer, puis élève objet, pour retrouver ensuite son statut d'enfant à la sortie de l'école ! Or les dépendances sociales nécessaires à notre espèce et dont l'intégration va constituer la socialisation ne naissent que des nécessités de vie de chaque entité où l'enfant va se retrouver, **j'insiste sur le mot vie**, et des nécessités pour chaque enfant d'y vivre, **j'insiste encore sur le verbe vivre.** C'est la seule justification et le seul moteur de la socialisation.

L'unicité et la continuité de la construction de l'enfant dans différents espaces est un premier problème à mon sens majeur.

Le premier de ces nouveaux espaces, c'est la nounou ou la crèche. Je prendrai l'exemple des crèches parentales, pas seulement parce que je les connais particulièrement mais surtout parce qu'elles constituent à mes yeux une véritable entité prenant en compte toutes les données précédemment

exposées. La différence avec l'espace premier qu'est la famille c'est que ceux qui y ont un **pouvoir** sont cette fois des éducateurs, c'est-à-dire qu'ils doivent savoir comment, pourquoi, exercer ce pouvoir. Il ne tient plus à l'affect comme dans la famille mais au professionnalisme. Et il va s'exercer essentiellement sur l'environnement et son aménagement, son appropriation sécurisée par les enfants. Il va s'exercer sur la constitution d'une entité vivante où chacun est en interrelation avec les autres pour pouvoir **faire** parmi les autres et avec les autres. **Faire**, voilà un autre terme fondamental.

Le plus souvent les parents mettent leurs enfants à la crèche parce qu'il faut bien qu'ils soient gardés pendant qu'ils sont obligés d'aller au travail. Mais pas délibérément pour qu'ils apprennent à parler où pour qu'ils développent leur motricité ! Mais c'est pourtant bien ce que les enfants vont poursuivre, vont complexifier dans d'autres interdépendances, dans un autre environnement, dans d'autres relations qui vont le nécessiter.

Je n'insisterai pas sur la prise en compte de la transition affective quotidienne réalisée consciemment dans le passage de l'espace famille à l'espace crèche parentale, aussi bien pour le parent que pour l'enfant. Je n'insisterai pas non plus sur la conservation de pouvoirs par le parent, ne serait-ce que celui du choix bien qu'il soit tout relatif dans notre contexte social. Mais comme ces pouvoirs sont ceux que j'ai défini, c'est-à-dire les « pouvoirs pour » et non plus les « pouvoirs sur », non seulement ils peuvent être acceptés mais aussi discutés au lieu d'être contestés. Ils deviennent concomitants et complémentaires. Tout va être fait pour que l'enfant soit sûr dans le changement de dépendances et de relations. **Il conserve son unicité de sujet.**

Cet exemple des crèches parentales est aussi remarquable parce que, pour qu'elles existent et fonctionnent, il faut que se créent deux nouvelles entités, celle des professionnels et surtout celle des parents. Si le parent y reste affectivement et psychologiquement le parent de son enfant, il n'a de pouvoirs réels, dans le sens que j'ai défini, qu'avec les autres parents qui devront toujours rechercher non pas les compromis mais les consensus. Il devra se conscientiser parent citoyen avec d'autres parents citoyens. L'entité parentale qui se constitue nécessairement devra constituer une entité éducative plus large avec celle des professionnels et même avec d'autres éléments du tissu social et institutionnel. Nous pouvons réellement parler de co-éducation lorsque la création et la vie des espaces et des entités où doivent vivre les enfants sont la résultante des pouvoirs différents de par la nature des protagonistes qui ont à les exercer, affective pour les parents, experte pour les professionnels, et dans l'acceptation mutuelle de ces pouvoirs. Encore une fois, il s'agit essentiellement des pouvoirs sur l'espace de vie. Et à condition que la finalité de ces espaces et son questionnement soient communs à tous : en quoi cet espace va contribuer à la construction de l'enfant en adulte social autonome ?

Tous les espaces successifs de vie de l'enfant jusqu'à l'adulte ont des intersections avec l'espace familial, même si ces intersections iront en s'amenuisant au fur et à mesure que l'enfant devenu adolescent se rapproche de l'état d'adulte, autonome.

Et cela ne se fait pas miraculeusement par l'instauration de cadres ou de règlements.

Vous aborderez probablement cela dans les ateliers de l'après-midi. Cela peut même paraître impossible. Or, j'ai toujours constaté avec admiration à quel point tous les parents comme les professionnels peuvent s'investir dans ce qui est chaque fois une véritable aventure sociale en même temps et toujours une **création sociale**.

L'espace suivant est l'école. C'est l'espace qui constitue le moins une entité de vie mais un simple rassemblement quotidien. Les finalités techniques de l'école peuvent être acceptables, à savoir la construction de langages moins usités dans l'espace familial comme le langage de l'écrit, le langage mathématique, le langage scientifique qui font ce que sont l'environnement et la société où l'enfant devra vivre et agir. Suivant les processus et les conditions de la construction des langages, il suffirait que ceux-ci soient ceux qui font exister et vivre ce qui devraient être de nouvelles entités. Il n'y a strictement aucune raison qui ferait que les conditions et les processus d'apprentissages soient différents de ceux qui ont permis, dans la famille et la crèche, la construction du plus difficile, le langage oral. C'est tout simple, trop simple. On s'obnubile sur ce que l'on doit savoir pour faire plus tard, alors que c'est dans le faire dans le présent parmi d'autres, avec d'autres, pour d'autres, dans des environnements et des relations différentes, que les apprentissages s'effectuent en même temps qu'ils se justifient.

Les problèmes de l'école, qui ne cessent de s'accroître, sont beaucoup plus ceux des représentations que l'on a de l'acte éducatif et des apprentissages, que des problèmes uniquement politiques ou idéologiques. Ces représentations ont fait concevoir une chaîne scolaire tayloriste de type industriel

pour transmettre un catalogue de savoirs et non pour que se construisent des langages qui eux donnent accès aux savoirs. Cette chaîne ne peut fonctionner que si les enfants sont des objets et non plus des sujets, même si les enseignants font ce qu'ils peuvent pour prendre l'enfant en considération. L'école est une enclave complètement isolée dans l'espace social. Certains diront même un état dans l'état.

Du coup, si l'enfant ou l'adolescent doivent y être transformés en élève pour qu'elle fonctionne, le parent lui y est transformé en parent d'élève, ce qui est une aporie linguistique. On ne peut être évidemment parent que d'un enfant. A l'école, le parent est castré de sa nature de parent et l'enfant de sa nature d'enfant. Paradoxalement, alors qu'on accuse les parents de pas mal des maux de l'école, l'école les déresponsabilise quotidiennement de leurs enfants en leur ôtant tout pouvoir, ne serait-ce que ceux du droit de regard, de discussion et pourquoi pas de critique, de proposition. Et bien sûr le pouvoir du choix. Parallèlement, les professionnels de l'école n'ont pas à assumer leurs pouvoirs vis-à-vis de ceux sur lesquels ils les exercent, les enfants et leurs parents. Mais il faut bien reconnaître que la majorité des parents s'en satisfait : s'ils exerçaient des pouvoirs, en particulier celui du choix, ils devraient aussi en assumer les risques et surtout la coresponsabilité. L'implication implique le risque... de prendre un risque !

Ceci ne résulte pas forcément de la bonne ou mauvaise volonté des uns et des autres mais de la logique du système éducatif dans laquelle il a été conçu. Je vais vous surprendre en disant que dans cette logique Jean-Paul BRIGHELLI a raison quand il dit qu'il faudrait interdire l'école aux parents d'élèves... lorsque ceux-ci ne peuvent s'empêcher d'être parents.

On ne peut y parler de coéducation quand le rôle des parents n'est que celui de contribuer au fonctionnement d'un système qui est imposé et sur lequel ils n'ont aucune prise.

Ce qui m'amène aux autres espaces de vie de l'enfant et de l'adolescent, aux interstices entre les espaces institutionnels, au territoire où il vit et qui s'agrandit au fur et à mesure que ses langages se complexifient. Ces espaces sont rarement en relation, constituent souvent des prés carrés, là aussi des prés carrés de pouvoirs qui s'ignorent ou qui rentrent en concurrence. Un territoire cognitif et social morcelé.

Les pouvoirs qui s'y exercent sont très nombreux : enseignants, éducateurs, dirigeants, entraîneurs, services de santé, policiers, architectes et urbanistes, élus,... et de moins en moins les pouvoirs des parents qui restent cependant les seuls responsables affectifs, moraux, juridiques de leurs enfants. Je ferais par exemple remarquer que si on se préoccupe à juste raison de la présence des handicapés dans l'urbanisation, on ignore qu'une grande partie de la population qui devra vivre la ville sera des enfants. Vous comprenez de quels pouvoirs je parle. De ce territoire morcelé, de ces pouvoirs sans liaison, il faut que l'on arrive à en faire ce que j'appellerais un écosystème «éducatif».

La problématique éducative est la même en milieu rural qu'en milieu urbain bien que l'environnement et les structures territoriales y soient différentes. On y retrouve deux constantes, la proximité et la taille des structures qui devraient toujours être hétérogènes.

Pour les enfants et les adolescents, cela va de soi. Leur construction cognitive et sociale ne peut se faire que dans la proximité de leur territoire de vie, proximité qui s'élargit au fur et à mesure qu'ils évoluent et qu'ils la conquièrent. D'autre part, ils ne peuvent le faire que dans des structures qu'ils sont capables d'appréhender en même temps que de s'y intégrer dans de nouvelles interdépendances tout en contribuant à les faire vivre (c'est la socialisation). Il est folie de faire passer brutalement un jeune enfant sortant à peine de la relation fusionnelle avec sa mère, dans des lieux éloignés où sont rassemblés parfois une centaine d'enfants du même âge tout aussi désarmés que lui quant à leurs capacités langagières et relationnelles. Ceci malgré toute la bonne volonté et le savoir faire des professionnels, seuls adultes de ces lieux. Et que dire des collèges et lycées entassant parfois plus de mille individus dans les mêmes locaux, la taille d'une petite ville ? Ce qui n'arrive à n'être qu'une stabulation. C'est de l'a-socialisation !

Mais il en est de même pour les territoires qui devraient constituer des entités sociales, autres que des entités administratives. Elles ne peuvent exister que si ceux qui occupent un territoire peuvent le percevoir, y avoir des repères, des carrefours de rencontre, y construire une histoire et s'intégrer à son histoire, des intérêts communs, des lieux d'expression ou même les divergences peuvent s'exprimer. Nous lierons toujours les structures spécifiques aux enfants à un territoire dont elles doivent émaner. En ce sens, le milieu rural a eu pendant longtemps un certain avantage sur le milieu urbain, avantage qu'il est en train de perdre inexorablement et irrationnellement.

On se veut de plus en plus éducatifs, et le territoire et l'environnement deviennent de moins en moins éducatifs. On oublie que ce qui aboutit à la construction d'un enfant en adulte, donc en citoyen, ce sont toutes les interactions affectives, cognitives et sociales qui peuvent avoir lieu là où vit l'enfant. Un territoire qui ne constitue plus une véritable entité sociale, un système social vivant, est anti-éducatif. Et nous en voyons quotidiennement et malheureusement les effets dans une augmentation exponentielle impossible à juguler.

A mon sens, l'interrogation principale si l'on veut relier éducation et citoyenneté, c'est comment tous les acteurs d'un territoire vont pouvoir prendre conscience de leurs pouvoirs et les assumer pour qu'il redevienne une entité sociale composée d'autres entités sociales en interrelations, en interdépendances, ce que l'on appelle un écosystème. L'enfant pourra s'y construire en un adulte citoyen. J'oserais dire que c'est simplement conforme aux lois biologiques !

Avant de finir, je voudrais signaler que si ce court exposé peut paraître théorique, il n'est pas utopique : il découle d'une trentaine d'années vécues dans ma classe unique de Moussac où le village était réellement devenu éducatif. Il découle des nombreuses situations que vous avez pour beaucoup vécues ou instaurées dans d'autres circonstances, d'autres conditions. Nous avons ici même suffisamment d'expériences pour étayer le dicton africain, il faut un village pour éduquer un enfant, auquel je rajouterai il faut des enfants pour éduquer un village.

Bernard COLLOT, St-Léger sous Beuvray, le 31.05.2011

<http://pagesperso-orange.fr/b.collot/b.collot/>

bernard.collot1@orange.fr

2/ Interventions au cours de l'Atelier A :

Problématique générale

Co-construire à plusieurs pour apporter des réponses aux besoins des habitants, facilitant leurs nouveaux modes de vie en rural...
Partager des compétences et des savoir-faire, acquis par la formation ou la pratique, les mutualiser pour développer un projet collectif au profit d'une communauté d'habitants.
Co-construire à plusieurs.

Témoignage N° 1 : l'îlot parents (Acep 07) par Cécile Rivier, coordinatrice Réseau Petite Enfance

Rôle des directeurs de crèche dans la gouvernance associative

Montrer comment le professionnel est en capacité de repérer et valoriser les compétences de chaque parent, comment il associe (moyens, outils, formations...) les nouveaux parents dans la vie associative?

Comment un responsable d'établissement d'accueil de jeunes enfants à gestion parentale suscite auprès des parents usagers l'envie de s'investir sur le plan associatif, sous quelle forme (gestion, « conseil de crèche/comité de parents », autres ...) : accompagnement de la famille au moment de l'inscription...
Quelles réponses cet engagement offre aux familles à leur besoin de développement de lien social en milieu rural, quelle dynamique cet investissement associatif répercute t - il sur le territoire ? création de « l'îlot parents »
Comment valoriser cette coopération parents – professionnels...création site internet, projet « île des parents »...

Témoignage N°3 : Centre Social de Villeneuve (FR 07) par Mireille Béranger, membre du CA de CS et déléguée FR

Actions impliquant et reliant des ados, des nouveaux arrivants en situation de précarité : Insister sur l'implication des habitants dans le choix des orientations et sur la dynamique du projet porté par le centre social. Concrètement, comment la parole, les initiatives des ados et des habitants sont prises en compte par les professionnels du CS??

Pour répondre aux besoins des nouvelles familles à faibles revenus, le centre social a créé une **boutique sociale**, lieu de convivialité avec la présence d'une animatrice qui accompagne les familles sur l'insertion (sociale et professionnelle) et leur intégration sur la commune. Sur ce lieu des rencontres avec ces familles, des bénévoles. Pour aller plus loin dans la demande une conseillère en économie sociale et familiale, des journées thématiques (sorties) et la création de jardins familiaux.
La ligne du conseil d'administration est de travailler sur du transversal quelque soit les réalisations, les salariés sont invités à « sortir » de leurs actions pour intégrer les différents projets et être en capacité d'intégrer la démarche d'ensemble du centre social (intergénérationnel : temps avec les parents sur leurs difficultés, Ludothèque où les familles et les assistantes maternelles se retrouvent, festival des pratiques amateurs en projet où les jeunes prendront leur place, local jeunes qui ouvrent sur des chantiers. Lieux/projets , configuration géographique pertinente, élaboration du projet par étape qui intègre des phases de développement à partir d'une expérience, travail de cohésion d'équipe pluridisciplinaire, temps de vie de la structure lié au temps de vie des gens et à l'évolution de la population.

Les discussions ont surtout portées sur l'implication dans des projets, les relations professionnels/impliqués avant l'action, dans l'action.

Ci-dessous, a posteriori le sens de mes interventions dans le rôle de recul qui m'était assigné et re-rédigées et complétées.

Les trois expériences narrées dans la matinée sont d'une richesse infinie et il faudrait plusieurs jours pour en tirer une partie des enseignements qu'elles portent. Ce qui me permet au passage de regretter que ce temps et les moyens ne soient pas donnés régulièrement aux acteurs des innombrables expériences qui ont lieu et ont eu lieu pour analyser a posteriori leur déroulement, les conditions qui les ont permises, ce qu'elles induisent, et le faire connaître pour que l'on puisse en prendre compte.

Tout professionnel qui travaille dans n'importe quel domaine du vivant et à n'importe quelle place est de facto un chercheur, un praticien chercheur, même s'il n'en a pas conscience. Ceci non pas

seulement au cours d'une journée entre parenthèse comme aujourd'hui, **mais à chaque minute de leurs actions.**

Vous, vous avez cette conscience. Et l'implication des citoyens dans les projets qui les concernent les transforme aussi en chercheurs. Il paraîtrait naturel que l'ensemble de la société, civile et institutionnelle, puisse intégrer leurs apports, et dans sa réflexion, et dans son organisation ou sa réorganisation. Faut-il encore que ces apports soient reconnus comme tout aussi valides que ceux des chercheurs purs, la seule différence étant qu'ils ne se situent pas dans des protocoles d'expérimentation mais dans le tâtonnement expérimental constant, sur le terrain comme on aime le dire. Pour faire une comparaison, les agriculteurs biologiques ont autant apporté que les biologistes dans les perspectives d'une transformation possible de l'agriculture, aujourd'hui admise comme nécessaire.

Je ne prendrai que quelques points parmi les centaines qui pourraient être repris de toutes vos expériences, prises au sens du vécu.

A l'origine des projets, il s'agit bien sûr toujours de répondre à des besoins et de faire émerger les besoins. Les agents de développement connaissent bien cela.

Le problème c'est que ceux-ci sont souvent diffus, ne se déclinent pas de la même façon pour les uns et les autres et que l'on attend que soit offerte UNE solution.

Au travers des témoignages, on peut distinguer deux approches qui me semblent un peu différentes :

- celle des foyers ruraux, que je qualifierais d'approche multi-centripète ! Ils prennent un territoire dans sa globalité et tentent de provoquer dans ce territoire la création de pôles divers et variés pouvant répondre à des besoins, et provoquant une dynamique citoyenne ou un maillage citoyen du territoire.

- celle de l'ACEPP que je qualifierais de centrifuge ! A partir d'un projet bien particulier, celui de l'accueil de la petite enfance dans des projets parentaux, elle crée un pôle citoyen. Ce pôle pénètre dans le territoire par ses actions propres (on le voit très bien dans les témoignages de vie) et les citoyens qui en émergent influent dans leurs comportements d'autres secteurs du territoire.

Prenons l'exemple des crèches

Le besoin semble clair : on a besoin de faire garder ses enfants pendant que l'on est au boulot. Les usagers revendiquent. L'Etat et les collectivités locales tentent d'y répondre statistiquement en nombre de places, nounous ou crèches. Il n'y a pas d'implication autre que celle de manifester, puis d'inscrire son enfant... s'il y a une place.

La question de ce que doit être un lieu d'accueil ne se pose que pour quelques-uns ou vient après. C'est le problème de ses finalités autres que les besoins matériels immédiats. C'est cette question qui est difficile parce que pour que ses réponses se concrétisent en projet, il faut qu'elles deviennent convergentes. Et il faut que ceux qui se posent cette question puissent se repérer, se rencontrer, se retrouver.

Cela n'est généralement possible que si l'un d'entre eux prend une initiative qui permette aux autres de se retrouver ensemble. Ce qui devient de plus en plus difficile dans une société urbanisée où les lieux de rencontres naturelles disparaissent où les lieux institutionnels sont maîtrisés cadrés et contrôlés... par les institutionnels. Rien que pour cela, le milieu rural encore un peu favorable devrait être protégé comme on protégerait un laboratoire du futur... qui ne coûte rien à construire.

Si le manque de réponses par les institutions à un besoin peut a contrario provoquer l'implication citoyenne, pour que celle-ci se traduise en projet, il faudra d'abord que des interrelations aient pu avoir lieu, ensuite que les envies, besoins, idées puissent se formaliser dans quelque chose qui devienne commun.

C'est sur ces deux points que peuvent intervenir des professionnels comme dans l'exemple de Villeneuve. Artificiellement en amont, c'est aussi ce que font les agents de développement, et pendant l'élaboration. J'ai souvent constaté qu'à l'origine de la création de crèches ou d'écoles parentales, il y a un parent et un professionnel qui ont une même envie.

Le rôle et la compétence du professionnel sont alors bien particuliers puisqu'en plus de l'apport de son expertise dans son domaine, il va falloir qu'avec tous les éléments à sa disposition, dont les citoyens impliqués et leurs aspirations, il cerne et restitue une problématique plus qu'une solution.

J'insiste sur ce terme, problématique. Ce qu'individuellement nous citoyens avons du mal à cerner, ce sont les problématiques. Ce n'est toujours qu'à partir d'une problématique que l'on peut établir des stratégies, et cette fois, dans les stratégies, nous citoyens pouvons participer et à leur élaboration, à leur mise en œuvre et même à leur pilotage.

Le problème des stratégies le plus souvent proposées par les professionnels, c'est qu'elles ne sont toujours que des hypothèses. On ne s'implique dans une hypothèse pour laquelle on peut toujours être dubitatif, que si suivant les effets constatés cette stratégie peut être modifiée, peut évoluer. **Ce sont les constats.** Or, le pouvoir de constater appartient à tous, et en particuliers aux concernés ou aux ciblés par les stratégies. Les constats réguliers ou périodiques sont l'articulation indispensable dans tout projet en cours.

La difficulté, c'est que les constats peuvent être contradictoires suivant la personne qui les fait. Mais cette contradiction est positive et dynamique quand elle permet d'en approfondir les raisons. Et c'est à nouveau le rôle difficile du professionnel qui n'est plus de convaincre que les uns ont tort mais d'accepter d'abord, **c'est-à-dire reconnaître**, les personnes, leurs visions et les raisons qu'elles mettent en avant. Puis de les aider à les approfondir par rapport à sa propre expertise. Cette reconnaissance est capitale dans l'implication. Il n'est pas de cas où, à partir de cette acceptation, on n'arrive pas à un consensus sur les constats. Ce d'autant que chacun sait que l'évolution des stratégies qui peut en résulter sera soumise à nouveau aux constats qui auront alors changé dans leur essence.

La fameuse question de la confiance ne se pose plus alors dans les mêmes termes, en particulier si elle consiste à s'en remettre à des professionnels en qui on a confiance... jusqu'à preuve du contraire.

Je peux vous assurer, qu'en trente ans d'enseignement dans la classe unique d'un petit village, où la collaboration, la participation, l'implication des parents était totale, non seulement je n'ai jamais été remis en cause comme professionnel, mais nous sommes arrivés ensemble, à l'insu de notre plein gré pour reprendre une expression célèbre, à réaliser ce qui ailleurs était impensable et que moi-même n'aurait pu concevoir à l'avance. Ce que j'ai appelé une école du 3^{ème} type.

Dans le cheminement indispensable à tout projet, il y a l'imprévu de ce qui va le modifier, l'imprévision de ce à quoi il peut aboutir. Un projet lorsqu'il est un tâtonnement expérimental permanent et collectif, n'aboutit jamais à un échec final puisque se sont les échecs normaux et successifs qui le font évoluer. Dans une société où l'on veut tout prévoir, programmer, éliminer tout risque sans jamais y parvenir, c'est une démarche qui peut être déstabilisante, que l'on soit professionnel ou citoyen impliqué.

Un autre point que je voudrais souligner, c'est que même lorsque le projet est à l'initiative des citoyens, comme il est mis en œuvre par des professionnels il leur appartient ou finit par leur appartenir ainsi que l'espace où il se réalise. Ce qui est un processus psychologique compréhensible. Ce faisant, ils ont tendance à le fermer plus ou moins à l'implication, la contrôlent plus ou moins en filtrant les implications qui leurs conviennent. Ce qui démobilise ceux dont l'implication semble ne pas être correcte. Ce d'autant que l'implication et les postures qu'elle demande de prendre dans le domaine de l'expert ne sont jamais évidentes, les parents et professionnels des crèches parentales en savent quelque chose.

Il s'agit alors du pouvoir d'ouverture qui est celui des professionnels et je peux même ajouter des institutions. C'est très clair en ce qui concerne l'école puisque rien n'oblige l'enseignant à cette ouverture dont il pense d'ailleurs qu'elle va troubler encore plus sa tranquillité ou lui compliquer sa vie professionnelle. L'ouverture paraît source de troubles supplémentaires, de contestations, la porte ouverte aux critiques. La peur des critiques que l'on transforme en jugements c'est la fermeture à toutes les évolutions et la fermeture à l'implication. Lorsque j'ai ouvert ma classe aux parents pour la première fois, j'ai exigé qu'après ils émettent des critiques, soit individuellement, soit dans les réunions régulières que nous avions. Ils ont d'abord été un peu surpris, parfois timorés pour s'exprimer, ce en quoi je les ai aidés. Mais c'est ainsi que nous avons pu bâtir un vrai collectif, nous transformer en une entreprise éducative, au sens où une entreprise est une mise en commun d'un ensemble de personnes pour une finalité commune. Mon rôle de professionnel avait été de libérer la parole. C'est ce que font aussi les professionnels des crèches parentales.

Cette ouverture est d'autant moins évidente que les habitus n'existent pas encore, tout au moins au début. *Je ne vais pas me mêler de leurs affaires, je ne suis pas compétent, ils savent ce qu'ils doivent faire...* Ceci est peut-être valable quand il s'agit de la bagnole que l'on fait réparer au garage, cela ne l'est plus dans le domaine de l'humain et du vivant. Les compétences ne sont plus du même ordre et

ne permettent plus d'assurer que tel ou tel résultat sera obtenu par tels moyens, telles méthodes. On en sait quelque chose à l'école !

Ce que possèdent les professionnels, se sont un certain nombre de connaissances dans leur domaine et leur mise à jour au fur et à mesure de l'évolution des recherches, ce qu'ils peuvent puiser dans leur expérience de professionnels, en positif ou en négatif, les expériences dont ils devraient avoir connaissance, et la certitude... des incertitudes. Lorsque le professionnel est perçu de cette façon, l'implication devient plus facile, plus acceptable. Mais aussi elle est plus facile à réaliser quand les actions des professionnels ne sont pas hermétiquement protégées par des murs, ne serait-ce que des murs imaginaires.

On a beaucoup évoqué « l'expertise » des professionnels et « l'expertise » des citoyens, en particulier des parents. Si l'expertise des professionnels peut être définie comme précédemment, c'est beaucoup moins évident de définir quelle pourrait être celle des citoyens et alors de pouvoir faire cohabiter les deux dans la conception et le fonctionnement d'un espace (concomitances des pouvoirs dont je parlais le matin.) C'est qu'elles ne sont pas du même ordre. Celle du professionnel est celle du savoir, de la formation, de l'expérience professionnelle. On peut dire que c'est une expertise objective. Celle du parent est celle de l'intuition et de l'expérience **affective**. Elle s'appuie aussi sur des données mais celles-ci sont complexes et difficiles à objectiver. Mais ces données étant différentes pour chacun, l'ensemble constitue un patchwork d'expertises subjectives. La prise en compte dans une œuvre commune n'est possible que si chacune de ces « expertises » est bien située dans son essence différente. Alors elles peuvent être acceptées. Le rôle du professionnel est capital, et difficile, puisqu'il doit lui pouvoir associer ces expertises subjectives avec son expertise objective. Ce problème est trop peu abordé et ne se résout actuellement que d'une façon empirique qui tient à la seule solidité des professionnels.

Il n'empêche que l'ouverture aux autres est toujours un processus, pas toujours linéaire. Les professionnels ont à piloter un ensemble de protagonistes dans un espace, même si c'est un espace fluide comme par exemple dans le travail de rue à Longjumeau. Ils sont donc garant du bon fonctionnement de cet espace. Ouvrir brutalement toutes les portes et fenêtres d'une pièce peut provoquer des courants d'air et des dégâts. C'est dans l'entrebâillement progressif que l'ouverture se fait, parfois il faut refermer prudemment une fenêtre quelque temps.

Si pendant une vingtaine d'année mon école était ouverte en permanence aux parents et au village, y compris hors des heures et jours scolaires, cela n'a pu se faire qu'au bout d'un an ou deux où les uns et les autres ont pu s'éduquer, souvent mutuellement, à un contexte tout nouveau, à s'élever dans leur propre « adultarité », leur propre citoyenneté.

Faire et faire avec les autres, faire pour soi dans le faire avec les autres. Ce qui induit toujours l'auto-organisation. On a pu remarquer que pas une crèche parentale n'a produit le même modèle d'organisation. Voilà qui est troublant quand une société s'est organisée pour fonctionner tant bien que mal, aujourd'hui plutôt mal que bien, en reproduisant et multipliant des modèles qu'elle pense rationnels et efficaces, et en les maintenant même quand ils démontrent qu'ils ne sont plus efficaces. Il n'y a pas de modèles ! On le voit très bien dans la multiplicité des témoignages présentés.

Il faut toujours se situer dans une praxis. Des actions pour une finalité qui se découvre, se redéfinit sans cesse au fur et à mesure de l'action, dont le terme n'est finalement jamais atteint puisqu'il est sans cesse repoussé.

Ce qui interroge aussi beaucoup, ce sont les postures que doivent prendre les parents quand ils sont impliqués dans l'espace sous la responsabilité des professionnels. Rester évidemment parent, mais ne plus pouvoir toujours se comporter comme le parent de son enfant. Les crèches parentales et l'ACEPP travaillent depuis de longues années sur ce problème. Ce d'autant que le parent s'y retrouve avec plusieurs casquettes qui vont de l'employeur à l'utilisateur. Il s'agit aussi de comprendre que l'intérêt de SON enfant va se réaliser dans l'intérêt d'un collectif d'enfants. Ce n'est pas perdre son essence de parent (parent de son enfant), c'est la situer aussi dans ce qui est plus large, la vie sociale. La satisfaction des intérêts individuels dans l'intérêt du collectif. Or, ceci n'est pas autre chose que l'apprentissage à la citoyenneté. Or j'aurais tendance à penser qu'avant d'apprendre la citoyenneté aux enfants, il faudrait très certainement que nous adultes de tous ordres, de tous poils et de toutes fonctions, nous l'apprenions nous-mêmes. C'est peut-être la plus grande leçon qu'il faudrait que l'on retienne de cette journée, y compris bien sûr les institutionnels et politiques présents.

Il a été également évoqué un point important : on remarque toujours qu'à la création et aux débuts des projets, il y a une dynamique. Une excitation positive, qui est finalement celle des créateurs. Cette

dynamique a tendance à s'étioler en même temps que l'implication des acteurs. Si les professionnels sont les garants, et du sens, et du fonctionnement d'une structure, il faut aussi qu'ils réinsufflent ce qui tend à devenir une structure fermée qui s'auto-protège, qui ne peut plus ou qui ne veut plus être perturbée, qui s'institutionnalise. Les cadres que la structure se crée ont du mal à rester souples, évolutifs. Elle cesse d'être un système vivant. Or les systèmes vivants le sont essentiellement par leur faculté de s'adapter et même de s'alimenter des perturbations. Ce sont des structures en perpétuel mouvement. On peut dire qu'elles ne se complaisent pas forcément dans la tranquillité. D'ailleurs c'est souvent face à une perturbation majeure (graves problèmes de financement, problèmes matériels, conflits avec une municipalité, suppression d'une classe dans une école...) qu'une dynamique se récrée. Encore une fois, le rôle des professionnels est important dans le pilotage des entités constituées, à la fois dans le maintien du sens et dans la continuité et dans l'alimentation d'un mouvement.

Pour en finir avec un dernier point, dans ces projets et leur réalisation qui restent pour tous des aventures sociales on constate qu'ils constituent tous une co-socialisation. On parle beaucoup de la socialisation des enfants, même si on se garde de trop explorer ce que sous-entend ce terme, mais on ne parle jamais de la socialisation... des adultes alors que les mêmes s'accordent à penser que notre société a grand besoin de se re-socialiser. Tous les témoignages sont très riches en ce sens. Il est dommage que dans une journée qui a pour titre éducation et citoyenneté, on ne ré-interroge pas le second terme.

J'ai aussi remarqué qu'il n'était pas évoqué les problèmes de communication.

Les enjeux dépassent la satisfaction nécessaire des besoins immédiats par la réalisation de projets. Si tout le monde, y compris les politiques, tout au moins en parole, s'accorde pour admettre qu'aucune résolution de tous nos problèmes ne pourra se faire sans l'implication des citoyens, si tout le monde regrette que celle-ci soit insuffisante, il faudra bien admettre que l'implication implique des modifications des comportements et des représentations de chacun en même temps qu'elle les induit. En ce sens, le milieu rural comme les banlieues difficiles sont encore de formidables laboratoires pour le premier, devraient être de formidables laboratoires pour les secondes. Mais nous sommes alors dans une approche systémique. Avant de pouvoir changer de politique, il faut changer de paradigme... avant d'atteindre un hypothétique paradis !

Pour terminer, je voudrais dire qu'il est dommage qu'une telle journée soit seulement un empilement chronométré de témoignages et de discours, discours que j'ai tendance à appeler irrévérencieusement de la phraséologie. Nous avons depuis des décennies un nombre incroyable de témoignages de vécus que l'on ne peut qualifier d'expériences que dans le sens de vécu. Je comprends qu'il y ait besoin de les faire apparaître un peu comme dans une vitrine, ne serait-ce que pour les sortir de la clandestinité, prouver qu'ils sont de l'ordre du possible. Mais, ce seul faisant, on n'en tire que peu d'enseignements qui puissent aider à en comprendre et ce qu'ils impliquent, et leurs processus, et les principes sur lesquels ils s'appuient ou se vérifient, et les conditions qu'ils nécessitent, et les difficultés auxquelles ils se heurtent, et les conséquences qui en résultent quant à l'organisation sociétale. Les trois témoignages que j'ai entendus auraient mérités à eux seuls la présentation en plénière et en introduction de la journée... et trois ou quatre jours pour en tirer petite une partie de leur quintessence. Ce n'est pas propre aux deux organisateurs de cette journée. C'est l'ensemble d'une vaste mouvance qui a du mal à sortir du seul souci d'être reconnu. Ce souci est légitime et nécessaire. Mais il est insuffisant pour que s'en dégagent les clefs de transformations, d'évolutions sociétales, clefs que pourraient peut-être (PEUT-ETRE) comprendre et prendre ceux qui sont encore seuls détenteurs des pouvoirs institutionnels.

Et c'est plus que frustrant pour tous les praticiens qui eux seuls sont la matière du futur, peuvent apporter la matière du futur. La cohorte de praticiens-chercheurs et créateurs !

Bernard COLLOT, le 31 mai 2011

Retour accueil du site : <http://pagesperso-orange.fr/b.collot/b.collot/>